



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate** : 19 juin 2014

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UN FINANCEMENT POUR AIDER LES ADMINISTRATIONS LOCALES  
A ETUDIER DES PLANS DE DISSOLUTION**

***65 K \$ alloués à deux municipalités ; des possibilités de financement supplémentaire tout au long de  
l'année***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui 65 000 \$ de subvention de réorganisation citoyenne (Citizen Re-Organization Grant) (CREG) à deux municipalités de l'Etat de New York pour étudier et planifier des dissolutions de villages. Les subventions CREG sont destinées à offrir une assistance financière aux administrations locales souhaitant planifier et mettre en œuvre des réorganisations municipales. Les subventions font partie du programme d'efficacité du gouvernement local, Local Government Efficiency, géré par la Division des services gouvernementaux locaux du Département de l'Etat de New York.

« L'Etat de New York n'a aucun avenir comme capitale des impôts de la nation – et ces administrations locales font leur part pour réduire le fardeau fiscal sur les résidents et chefs d'entreprises », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Nous avons réalisé d'énormes progrès en réduisant les impôts et en diminuant les dépenses au niveau de l'Etat au cours des quatre dernières années, et avec des initiatives comme le Programme Local Government Efficiency, nous continuons d'aider les administrations locales à réduire les coûts et à faire de leurs communautés des endroits plus abordables pour vivre et travailler. Je suis fier que l'Etat aide ces villages dans cet effort, et j'encourage toutes les municipalités de l'Etat de New York à trouver de nouvelles manières de collaborer et réduire les coûts. »

Le programme CREG fait partie des efforts continus du Gouverneur Cuomo pour s'attaquer au principal facteur d'augmentation des impôts fonciers – le nombre élevé des administrations locales – et offrir un allègement aux contribuables au-travers d'une analyse innovante des fonctions et services du gouvernement. Le programme CREG accepte les candidatures des municipalités toute l'année à [www.grantsgateway.ny.gov](http://www.grantsgateway.ny.gov).

Dans ce tour de financement CREG, le Village de Salem recevra 40 000 \$ pour initier une étude de

French

dissolution de village en réponse à une pétition de citoyens déposée auprès du Village en avril de cette année. L'étude permettra d'examiner les services existants et les coûts opérationnels, de définir l'impact financier de la dissolution et contribuera à développer des informations nécessaires pour l'électorat avant le référendum sur la dissolution prévu le 5 août 2014. Si le référendum est approuvé par une majorité d'électeurs, le processus d'étude facilitera le passage au développement d'un plan de dissolution comme requis dans le cadre du statut de la consolidation des pouvoirs locaux de l'Etat de New York, Local Government Consolidation Statute.

« Le Village de Salem est heureux d'avoir obtenu 40 000 \$ du Département d'Etat de l'Etat de New York pour une aide à l'étude préliminaire et le plan, si la dissolution devait être votée le 5 août », a déclaré le Maire du Village de Salem, Sonia Trulli. « Si les électeurs du Village ne votent pas pour la dissolution du Village, soyez assurés que le Conseil d'Administration continuera de travailler ensemble avec la Ville de Salem sur la fourniture efficace de services. »

Le Village de Prospect, avec une population de 291 personnes, a rencontré des difficultés financières importantes au cours de l'an passé et étudie par conséquent une dissolution. Le Village préparera une étude et un plan de dissolution, ainsi qu'une analyse d'alternatives avant de prendre une décision finale sur la poursuite du projet de dissolution. Le Village recevra 25 000 \$ pour l'étude, le plan et l'analyse.

« Le Village de Prospect est reconnaissant pour avoir obtenu une subvention pour une étude d'efficacité », a déclaré le Maire Francis Righi. « Cette étude permettra au Conseil du Village et à notre électorat de prendre une décision informée sur la manière de traverser la situation financière précaire dans laquelle nous nous trouvons en raison de deux demandes d'indemnisation contre le Village. »

Les subventions CREG sont disponibles pour les communautés qui étudient une consolidation, afin de les aider à étudier la faisabilité d'une dissolution ou d'une consolidation, ou pour les aider à la mettre en œuvre. Les dates limites pour les demandes de subvention sont 16h le premier mercredi de chaque mois. Les administrations locales peuvent soumettre leur demande de subvention CREG et recevoir un avis d'attribution en ligne via le nouveau portail des subventions, Gateway Grant Opportunity Portal, à [www.grantsgateway.ny.gov](http://www.grantsgateway.ny.gov).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418